



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Developpement des regions

Question écrite n° 44986

Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur les aides accordees aux entreprises dans les regions economiquement sinistrees. Les programmes d'aide a l'investissement industriel de l'Union europeenne permettent aux entreprises situees dans des regions beneficiant de mesures particulieres en raison de leur situation economique sinistree de beneficier de conditions d'investissement particulierement avantageuses. Ce dispositif induit un effet pervers en penalisant de fait les entreprises situees en zone economiquement plus favorisee ou les couts d'investissement pour moderniser et adapter les outils de production sont plus onereux. L'industrie du decolletage de Haute-Savoie est directement touchee par ce probleme. Il lui demande quelles propositions il compte faire pour garantir l'equite de la concurrence entre les industries des differentes regions, en particulier les PME et PMI.

Texte de la réponse

Les programmes d'aides a l'investissement de l'Union europeenne sont destines a soutenir une repartition equilibree des investissements en Europe et, a ce titre, constituent l'un des elements d'une politique regionale europeenne visant a reduire les ecartes entre les zones les moins favorisees et les autres. La palette extremement diversifiee des instruments financiers mis en place au niveau europeen, notamment en faveur des PME et PMI, permet toutefois de considerer que la plus grande partie des entreprises peuvent aujourd'hui trouver au niveau europeen un mecanisme susceptible de les aider a realiser leurs projets d'investissement, independamment du secteur ou de la region ou elles situent. La Banque europeenne d'investissement a ainsi aide en France, en 1995, les investissements de quelque 6 200 petites ou moyennes entreprises en vue de l'amelioration de la competitivite industrielle ou de creations d'emplois. Il convient d'ajouter qu'a l'occasion de l'examen extremement detaille des projets d'investissements qui lui sont soumis, la banque veille a ce que le niveau des investissements aides n'ait pas pour effet de fausser les regles de concurrence.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44986

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5847

Réponse publiée le : 16 décembre 1996, page 6585